

Communiqué de presse // La Ville acte une nouvelle tarification de la cantine et du périscolaire

La Ville de Châtellerault vient d'acter une nouvelle **tarification de la cantine et du périscolaire** pour la rentrée scolaire 2023-2024, et ce, en se basant sur le calcul du quotient familial de la CAF.

En passant par ailleurs de 6 à 8 tranches, ces nouvelles grilles se veulent plus équitables car adaptées aux revenus des familles.

Vous trouverez un communiqué de presse en téléchargement.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr